

Des masques gratuits pour tous les Châlonnais

Inscriptions obligatoires sur chalonsenchampagne.fr ou au 03 26 69 38 16



1 Qui est concerné ?

Tous les habitants de la ville de Châlons-en-Champagne, tous âges confondus, à raison d'un masque réutilisable par personne.

2 Comment obtenir ces masques ?

• Inscriptions obligatoires dès le mardi 28 avril sur chalonsenchampagne.fr

• Pour ceux qui n'ont pas d'accès à internet, contactez le **03 26 69 38 16**

- Si vous êtes locataire chez un **baillieur social** (CCH, La RIC ou Plurial), ces masques vous seront distribués directement par votre organisme logeur
- Si vous êtes âgé(e) de 70 ans ou plus, ces masques vous seront apportés automatiquement à votre domicile



3 Quand et où retirer ces masques ?

- A partir du **lundi 11 mai**, uniquement **sur rendez-vous** après inscription
- Dans l'un des **21 points de retrait** municipaux prévus à cet effet

4 Comment connaître le lieu et le jour de retrait ?

Après inscription, vous recevrez un **e-mail** avec :

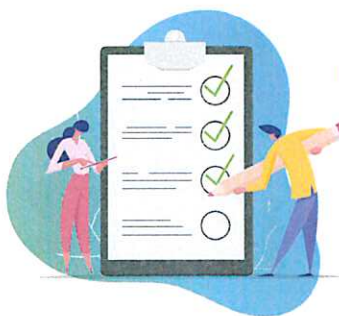
- Le jour, l'heure
- Le lieu de retrait



5 Quelles sont les modalités de retrait ?

Lors de votre rendez-vous, il faudra présenter :

- Votre **bon de retrait/QR Code** transmis au préalable par e-mail
- Une **pièce d'identité**
- Votre livret de famille et un justificatif de domicile



6 Pour les enfants

Un second masque, de **taille adaptée**, sera fourni aux **écoliers châlonnais (inscrits à l'élémentaire public et privé)**. Les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

